

Direction Voirie et Déplacements

Affaire suivie par : Alain COILLOT

N/Réf : ETUDES/AC/MV/71

Objet : quartier des Chaprais

Toute la correspondance doit être adressée
impersonnellement à M. le Maire.

VIVRE AUX CHAPRAIS
28D RUE DE LA ROTONDE
25000 BESANCON

Besançon, le 14 FEV. 2013

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 8 janvier dernier relatif au quartier des Chaprais et portant sur de nombreux points :

Accès aux garages du 1, boulevard Diderot

Voir ma réponse du 17 janvier dernier.

Fluidité de la circulation rue de Belfort

Voir ma réponse du 14 décembre dernier pour la gestion du carrefour Belfort/Chasnot.

L'ouverture de la voie bus de la rue des Chaprais à tous les véhicules facilite la desserte de la place Flore. En revanche, l'application d'une mesure similaire à la voie bus de l'avenue Denfert Rochereau aurait pour effet de pénaliser la circulation des bus et saturer totalement le carrefour Foch/Helvétie, complexe et déjà extrêmement fréquenté.

Mesures favorisant le stationnement dans la partie commerçante de la rue de Belfort.

Le jalonnement dynamique d'un parking n'est possible qu'avec une gestion des entrées et sorties par barrières qui permettent le décompte des places libres. Compte tenu de la capacité limitée et de la mixité d'accès avec la copropriété, ce mode de gestion n'est pas envisageable pour le parking du 53 rue de Belfort.

Quant à l'opération Seger avenue Fontaine Argent, l'étude d'un espace de stationnement public est toujours d'actualité.

Enfin, chaque fois que cela est possible, des solutions alternatives de stationnement sont mises en place. Vous citez le cas de l'avenue Denfert Rochereau, mais d'autres situations similaires existent, par exemple rue de Belfort ou encore avenue fontaine Argent.

Concrétiser le remplacement de l'éclairage du Parc Micaud.

Le remplacement des candélabres et des luminaires est en cours.

Sécuriser au maximum les itinéraires.

Une vigilance particulière est accordée aux itinéraires piétons et cyclables sur les zones de chantier et les entreprises sont très régulièrement sollicitées par corriger les dysfonctionnements signalés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées. *et très cordiales*

L'Adjointe au Maire Déléguée à la
Voirie et aux Déplacements Urbains



Nicole WEINMAN.

2, rue Mégevand
25034 Besançon Cedex

Tél. 03 81 61 50 50
Fax 03 81 61 50 99

www.besancon.fr